

CONCRÉTISER L'AÉROSPATIALE DE DEMAIN

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE
DE L'AÉROSPATIALE

HORIZON 2026



CONCRÉTISER L'AÉROSPATIALE DE DEMAIN

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE

DE L'AÉROSPATIALE

HORIZON 2026

MOT DU PREMIER MINISTRE



Pour un Québec leader des aéronefs et des technologies spatiales de demain

L'aérospatiale figure parmi les principaux moteurs économiques qui aideront le Québec à réaliser ses ambitions. Cette industrie clé s'appuie sur le génie québécois pour concevoir, fabriquer et commercialiser des technologies révolutionnaires qui répondront aux impératifs environnementaux et économiques des prochaines générations d'aéronefs. Elle représente aussi une source de nombreux emplois de qualité.

Nous avons de quoi être fiers de notre industrie aérospatiale et de ses acteurs, qui innovent et créent de la richesse au Québec. Avec la Stratégie québécoise de l'aérospatiale — Horizon 2026, notre gouvernement est déterminé à aller encore plus loin, en renforçant ce statut de leader et en assurant une croissance à long terme de l'industrie.

Nous avons la vision ambitieuse de développer, chez nous, les aéronefs et les systèmes spatiaux qui façonneront l'avenir et réuniront les régions éloignées et les grands centres urbains. Cette nouvelle stratégie nous permettra de conjuguer le développement durable et la prospérité économique. L'industrie aérospatiale, le transport aérien régional et la population québécoise en ressortiront gagnants.

En nous mobilisant et en unissant nos efforts, nous avons le potentiel de concrétiser cette vision et d'assurer le succès de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale — Horizon 2026.

Le premier ministre du Québec,

A handwritten signature in black ink, reading "François Legault".

François Legault

MOT DU MINISTRE



Vers une industrie aérospatiale plus productive, verte et innovante

Forte du dynamisme et de la résilience de ses entreprises, notre industrie aérospatiale est reconnue pour sa grande capacité à se réinventer et à s'adapter aux changements. C'est d'ailleurs grâce au savoir-faire, à la créativité et au talent des acteurs qui la composent que le Québec figure aujourd'hui parmi les principaux centres aérospatiaux du monde.

Avec la Stratégie québécoise de l'aérospatiale — Horizon 2026, nous voulons stimuler davantage l'investissement, le développement de nouvelles technologies et l'accroissement de la productivité des entreprises québécoises.

En 2020, nous avons lancé une vaste démarche de consultation auprès des acteurs de l'aérospatiale pour élaborer, selon une approche collaborative, une stratégie qui répond véritablement aux besoins et aux réalités de l'industrie. Les nouvelles mesures proposées offriront donc aux entreprises les meilleures conditions pour croître et rayonner encore plus, ici comme ailleurs dans le monde. Celles-ci s'articuleront autour de trois axes d'intervention, qui visent à concevoir l'aérospatiale de demain grâce à l'innovation, à diversifier l'industrie ainsi qu'à renforcer les chaînes de valeur tout en les propulsant à l'international.

L'objectif : relancer avec vigueur les activités de l'industrie et favoriser son essor à long terme. Pour y arriver, nous stimulerons davantage l'innovation et la diversification des entreprises et les appuierons dans l'amélioration de leur performance. Nos chaînes de valeur pourront ainsi conquérir des marchés d'avenir comme les systèmes d'aéronefs télépilotés et les technologies du domaine spatial, lesquels font partie des secteurs clés qui assureront une forte croissance de notre industrie au cours des prochaines années, ainsi que des marchés moins vulnérables aux variations de cycles économiques tels que ceux de la sécurité et de la défense.

Pour répondre à l'enjeu de la main-d'œuvre, nous veillerons à ce que la relève découvre les multiples carrières liées à l'aérospatiale. Nous aiderons également les entreprises et leurs employés à s'adapter aux changements technologiques.

En alliant nos forces, je suis convaincu que nous permettrons à notre industrie aérospatiale d'atteindre de nouveaux sommets et d'être encore plus productive, verte et innovante.

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation
et ministre responsable du Développement économique régional,

Pierre Fitzgibbon

Cette publication a été réalisée par la Direction des transports et de la mobilité durable en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site [Québec.ca](https://quebec.ca).

Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec la Direction des communications à equipeweb@economie.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information :

Direction des communications
du Ministère de l'Économie et de l'Innovation
710, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Téléphone : 418 691-5698
Sans frais : 1 866 680-1884
Télécopieur : 418 644-0118
Courriel : info@economie.gouv.qc.ca
Site Web : economie.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Janvier 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-91000-8 (version électronique)
ISBN 978-2-550-90999-6 (version imprimée)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2022

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PREMIER MINISTRE	1
MOT DU MINISTRE	3
INTRODUCTION	7
L'industrie aéronautique au Québec, c'est :	7
Stratégie québécoise de l'aéronautique 2016-2026	9
Une industrie innovante, mais fortement touchée par la pandémie de la COVID-19	10
Une mobilisation sans précédent	10
AXES ET MESURES	15
Axe 1	
Concevoir l'aéronautique de demain grâce à l'innovation	15
Mesure 1	
Concevoir au Québec les avions et les technologies spatiales de demain	16
Mesure 2	
Concrétiser et commercialiser les innovations québécoises	18
Mesure 3	
Propulser les innovations québécoises à l'international	19
Axe 2	
Diversifier l'industrie	21
Mesure 4	
Attirer les sociétés clés et appuyer les projets stratégiques d'envergure	22
Mesure 5	
Promouvoir et renforcer les secteurs de la sécurité et de la défense	23
Mesure 6	
Développer les secteurs des systèmes d'avions télépilotes et des technologies spatiales	24
Axe 3	
Renforcer les chaînes de valeur et les propulser à l'international	27
Mesure 7	
Améliorer la performance des entreprises	28
Mesure 8	
Outiller la main-d'œuvre de demain	30
Conclusion	31
ANNEXE	33
Cadre financier	33



FABRIQUÉS AU QUÉBEC



INTRODUCTION

L'industrie aérospatiale au Québec, c'est :

- plus de 36 000 emplois directs;
- près de 15,8 milliards de dollars en ventes annuelles;
- environ 75 % de sa production exportée hors Canada, ce qui représente près de 10,5 % des exportations manufacturières du Québec;
- environ 70 % des activités de recherche et développement réalisées au pays dans ce domaine.

L'aérospatiale est un secteur économique stratégique pour le Québec, notamment en raison de sa taille et de la qualité des emplois qu'il offre. De plus, l'industrie québécoise se démarque à l'international depuis plusieurs décennies par sa capacité à concevoir et à fabriquer de nouveaux produits dans des créneaux aussi variés que l'aviation d'affaires, régionale et commerciale, les hélicoptères, la propulsion et la simulation ainsi que le domaine spatial.

Une synergie unique entre les différents acteurs

La force de l'industrie québécoise de l'aérospatiale repose sur la présence de nombreux maîtres d'œuvre et équipementiers de classe mondiale. Ceux-ci peuvent s'appuyer sur un vaste réseau de fournisseurs et de sous-traitants spécialisés dans une multitude de domaines. L'industrie aérospatiale québécoise forme ainsi un véritable écosystème composé de trois groupes d'entreprises ayant établi des liens étroits :

- Cinq maîtres d'œuvre constituent les chefs de file du secteur. Il s'agit des entreprises Airbus (avions commerciaux), Bombardier (avions d'affaires), Bell Textron Canada (hélicoptères civils), CAE (simulateurs de vol et services de formation) et Pratt & Whitney Canada (moteurs). En 2020, les ventes de ces cinq maîtres d'œuvre représentaient ensemble environ 70 % des ventes totales du secteur.
- Une quinzaine de fournisseurs de premier rang, d'équipementiers et d'entreprises majeures dans le domaine de l'entretien, de la réparation et de la remise à neuf (ERR) travaillent en partenariat avec les maîtres d'œuvre d'ici et d'ailleurs. Les fournisseurs de premier rang sont responsables des grandes composantes des projets menés par les maîtres d'œuvre, par exemple des sections de fuselage. Ils partagent avec eux les risques technologiques et financiers inhérents aux nouveaux programmes d'aéronefs. Les équipementiers, quant à eux, conçoivent des systèmes complets d'aéronefs, tels que des trains d'atterrissage et de l'équipement avionique. Si l'on inclut les entreprises majeures du domaine de l'ERR, ce groupe de sociétés représente plus de 16 % des ventes du secteur.
- Le troisième groupe compte environ 210 fournisseurs et sous-traitants. Les entreprises qui le composent interviennent dans la mise en œuvre des projets des maîtres d'œuvre, des fournisseurs de premier rang et des équipementiers. Certaines d'entre elles font aussi partie des chaînes de valeur des entreprises majeures du domaine de l'ERR. Ce groupe représente plus de 13 % des ventes du secteur.



Un système d'enseignement de qualité assurant une formation de haut niveau

Ces entreprises peuvent compter sur une main-d'œuvre très qualifiée possédant une formation de haut niveau offerte par les universités, les collèges et les écoles de métiers. Plusieurs établissements d'enseignement offrent des programmes variés en aérospatiale.

Des réseaux et des structures de concertation

Le secteur aérospatial québécois est composé de réseaux et de structures de concertation. Des organismes assurent la mobilisation et la concertation du secteur, notamment Aéro Montréal et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec (CAMAQ).

Des organismes soutenant l'innovation

Plusieurs organismes soutiennent l'innovation dans les entreprises, notamment le Centre technologique en aérospatiale, le Centre de technologies de fabrication en aérospatiale du Conseil national de recherches du Canada et le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ).

L'écosystème aérospatial québécois dispose ainsi de plusieurs atouts pour tirer pleinement profit du prochain cycle de croissance de l'industrie aérospatiale mondiale.

Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026

La Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026 (SQA) s'appuie sur un cadre financier de près de 250 millions de dollars (M\$) pour une période de cinq ans, soit des années 2016 à 2021. Ce cadre comprend à la fois des mesures autofinancées et des crédits additionnels afin de soutenir des investissements estimés à 2,8 milliards de dollars (G\$).

Le bilan chiffré de la SQA à mi-parcours de sa mise en œuvre (2016-2021) permet de dégager les constats suivants :

- des interventions totalisant près de 500 M\$ ou 98 % de l'objectif fixé à 510 M\$;
- des investissements publics-privés de 2,4 G\$, soit 85 % de l'objectif établi à 2,8 G\$;
- près de 9 900 emplois créés et maintenus.

Une industrie innovante, mais fortement touchée par la pandémie de la COVID-19

Malgré une croissance soutenue au fil des ans et la concrétisation de nombreux projets d'innovation, l'aérospatiale demeure une industrie cyclique grandement influencée par l'économie mondiale, les situations géopolitiques et parfois même les désastres humanitaires.

Ainsi, en 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un effet catastrophique sur le secteur du transport aérien et, par ricochet, sur l'industrie aérospatiale mondiale. Selon l'Association du transport aérien international, un organisme représentant quelque 290 compagnies aériennes, les pertes financières pour les transporteurs aériens se sont élevées à 137,7 G\$ US en 2020 et devraient se chiffrer à 51,8 G\$ US en 2021. Selon plusieurs analyses et études d'entreprises du secteur¹, le volume de passagers ne devrait pas atteindre le niveau de l'année 2019 avant les années 2023 ou 2024. Cette situation entraîne une chute importante de la demande pour de nouveaux aéronefs. La chute brutale du trafic aérien mondial a aussi eu des répercussions négatives sur les activités d'ERR d'aéronefs. La reprise de ces activités suivra celle du trafic aérien mondial.

Avec 7 300 emplois perdus en 2020, l'industrie aérospatiale québécoise a déjà été grandement touchée par cette crise sanitaire mondiale. La chute des ventes de 2 G\$ par rapport à l'année 2019 a contraint plusieurs entreprises à reporter ou à ralentir certains projets d'investissement, autant en ce qui a trait à la production qu'à la recherche et au développement.

Une mobilisation sans précédent

Dès le printemps 2020, à l'initiative d'Aéro Montréal, les principaux acteurs de l'industrie se sont mobilisés. L'Alliance pour la relance en aérospatiale a été mise en place. Ce comité stratégique visait à apporter des solutions pour accélérer la sortie de la crise liée à la COVID-19.

Cette situation s'est produite au début de la dernière année du cadre financier de cinq ans de la SQA 2016-2026. En plus du renouvellement nécessaire du cadre financier de cette stratégie, une analyse des mesures existantes s'imposait pour tenir compte de la conjoncture.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a amorcé, au cours de l'été 2020, un processus consultatif visant à prendre en compte les constats, les idées et la vision d'avenir des entreprises et des organisations du milieu. L'objectif de ces consultations était de recueillir des idées en vue d'élaborer des mesures pour :

- favoriser une reprise rapide des activités dans l'industrie aérospatiale québécoise;
- améliorer sa résilience;
- assurer sa croissance à long terme.

1. Par exemple, les rapports d'Aerodynamics Advisory et de Teal Group ainsi que les études de marché de Boeing et de Honeywell.

Près d'une trentaine de rencontres ont été tenues avec des représentants de petites, moyennes et grandes entreprises de l'industrie, des syndicats, des milieux de l'enseignement supérieur et des milieux scientifiques ainsi que différents ministères et organismes, sans oublier la précieuse collaboration d'Aéro Montréal. Plus de 90 recommandations ont été formulées dans 24 mémoires et documents déposés par l'ensemble des parties prenantes.

Le tout a mené à l'élaboration de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale — Horizon 2026. Cette stratégie comprend des mesures qui permettront à l'industrie aérospatiale québécoise de faire face à la conjoncture qui prévaut en ce début de décennie en plus de relever les défis structurels auxquels elle est confrontée.

Depuis le début de l'année 2021, certaines activités ont déjà repris dans le secteur aérospatial québécois. En effet, plusieurs entreprises ont repris un niveau d'activité proche de celui de l'année 2019, notamment celles exerçant des activités dans les segments des technologies spatiales, de l'aviation d'affaires, de la sécurité et de la défense.

Bien que ces signes de reprise soient encourageants, la pandémie a fait ressortir certaines vulnérabilités de l'industrie aérospatiale québécoise, telles qu'une dépendance envers certains segments de marché de l'aviation civile et la fragilité de plusieurs PME devant un resserrement des conditions de crédit. De plus, la fermeture de quelques entreprises a mis en exergue la nécessité de préserver et de renforcer ce qui distingue l'industrie aérospatiale québécoise de celle de la plupart des autres nations concurrentes, soit sa capacité à concevoir, à développer, à homologuer et à commercialiser des produits aérospatiaux.

La croissance durable de l'industrie aérospatiale québécoise passe par le développement d'un plus grand nombre de segments d'affaires porteurs afin de rendre l'écosystème plus résilient face aux cycles propres à ce secteur. Cet effort devra s'appuyer sur ce qui distingue l'industrie aérospatiale québécoise, soit sa capacité à concevoir, à développer, à homologuer et à commercialiser des produits aérospatiaux. Pour appuyer l'industrie, le gouvernement du Québec présente la mise à jour de la SQA.



La Stratégie québécoise de l'aérospatiale en bref

- Un appui financier important et bonifié (de 2021-2022 à 2023-2024)
- Un cadre financier de 334 M\$, y compris des crédits additionnels de 95 M\$ annoncés dans le budget 2021-2022, dont plus de 70 M\$ pour la recherche et l'innovation
- Des interventions d'une valeur de 789 M\$ afin de soutenir des investissements estimés à près de 2,8 G\$

Une façon :

- de miser, pour la relance, sur ce qui démarque l'écosystème aérospatial québécois : sa capacité à innover et à concrétiser ses innovations;
- de stimuler l'investissement au Québec dans une industrie qui fait sa fierté;
- de contribuer à l'effort international de développement d'aéronefs plus verts.

3 axes d'intervention

- 1 Concevoir l'aérospatiale de demain grâce à l'innovation.
- 2 Diversifier l'industrie.
- 3 Renforcer les chaînes de valeur et les propulser à l'international.

Objectifs

- Favoriser une reprise des activités de l'industrie aérospatiale québécoise en générant des investissements de près de 2,8 G\$ sur trois ans dans le développement de nouveaux produits et le renforcement des chaînes de valeur.
- Améliorer la résilience de l'industrie en soutenant la diversification de ses marchés pour conquérir des marchés porteurs comme ceux des systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP) et les technologies du domaine spatial.
- Assurer sa croissance à long terme et propulser l'ensemble des chaînes de valeur vers des marchés porteurs.

Une stratégie renouvelée pour :

Concevoir, fabriquer et commercialiser les aéronefs et les systèmes spatiaux de demain afin de réunir les communautés éloignées dans le respect de l'environnement, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Avec cette stratégie, le gouvernement du Québec souhaite :

- aider le secteur aérospatial québécois à rester dans le peloton de tête avec la reprise graduelle de l'industrie à l'international;
- appuyer le développement de nouvelles technologies et contribuer à accroître la productivité des entreprises;
- soutenir la réalisation de projets structurants qui permettront au Québec d'être un leader ici et à l'international dans les projets d'aéronefs verts, notamment.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le gouvernement du Québec entreprendra une démarche diplomatique et économique en misant sur ses partenariats au Québec, au Canada et à l'international. Pour le déploiement à l'extérieur du Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, Investissement Québec International ainsi que le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes réuniront leur force et s'appuieront sur le réseau des représentations du Québec au Canada et à l'étranger. Ces derniers soutiendront le développement de nouveaux marchés d'exportation ainsi que l'attraction de projets d'investissement étranger dans des marchés clés.

**« POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE STRATÉGIE,
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ENTREPRENDRA UNE DÉMARCHE
DIPLOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE EN MISANT SUR SES PARTENARIATS
AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL. »**





AXES ET MESURES

Axe 1

Concevoir l'aérospatiale de demain grâce à l'innovation

L'industrie aérospatiale québécoise a toujours su démontrer sa résilience en s'adaptant rapidement aux contextes historiques et en innovant. Comme par le passé, cette capacité d'innovation mènera à des aéronefs et à des systèmes spatiaux toujours plus performants. Le prochain virage sera caractérisé par la volonté de réduire l'empreinte écologique et d'intégrer davantage les nouvelles technologies numériques.

Afin de s'assurer que l'industrie aérospatiale québécoise profite pleinement de la reprise de la demande mondiale pour de nouveaux produits aérospatiaux, le gouvernement soutiendra les investissements en innovation qui permettront de construire les aéronefs de demain. Ces derniers seront alimentés par des carburants alternatifs et équipés de systèmes à propulsion hybride électrique. Les plus petits aéronefs, quant à eux, seront dotés de moteurs électriques. Les évolutions technologiques en matière de stockage de l'énergie devraient paver la voie à de nouveaux marchés, tels que les taxis volants, aussi appelés aéronefs à décollage et atterrissage vertical à propulsion électrique.

Pour maximiser les chances de succès de ces projets innovants, le Québec misera davantage sur des partenariats internationaux et des ententes bilatérales avec d'autres pôles régionaux reconnus mondialement pour leur excellence en aérospatiale. L'industrie aérospatiale devra innover en concevant des solutions technologiques qui répondront aux impératifs environnementaux et économiques de l'aéronef de demain et du nouvel âge spatial. Le gouvernement du Québec collaborera avec l'industrie au développement de ces solutions novatrices qui rendront le transport aérien plus vert et plus abordable.

Complémentaire au Plan pour une économie verte 2030, la SQA contribue à répondre aux priorités gouvernementales en ce qui a trait à la lutte contre les changements climatiques, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'électrification des transports.

À cette fin, le gouvernement prévoit trois mesures :

- Concevoir au Québec les aéronefs et les technologies spatiales de demain.
- Concrétiser et commercialiser les innovations québécoises.
- Propulser les innovations québécoises à l'international.

Des interventions d'une valeur de 111 M\$ sur trois ans donneront lieu à des investissements totaux de 225 M\$.

CRÉDITS SQA 2021-2024	CRÉDITS EXISTANTS 2021-2024	INTERVENTIONS FINANCIÈRES 2021-2024	INVESTISSEMENTS TOTAUX (PUBLICS-PRIVÉS) 2021-2024
48 M\$	61 M\$	111 M\$ ^{(1) (2)}	225 M\$

(1) Dont 12,2 M\$ à inscrire au Plan québécois des infrastructures

(2) 106 M\$ sous forme de subventions et 2 M\$ sous forme de capitaux propres

Mesure 1

Concevoir au Québec les aéronefs et les technologies spatiales de demain

Le gouvernement soutiendra les entreprises durant toutes les étapes de leurs projets de recherche et développement (R-D), de l'innovation jusqu'à la précommercialisation. L'attention sera accordée à la mise en œuvre de projets mobilisateurs dans le domaine de l'aéronef et des systèmes spatiaux de demain. Pour ce faire, des appels de projets innovants et structurants seront lancés. Le gouvernement soutiendra également la réalisation de projets de R-D d'entreprises en dehors de ces appels de projets, notamment avec la participation de centres de recherche publics ou d'expertises technologiques québécois ainsi que par l'intermédiaire du CRIAQ.

Appui des jeunes pousses et des entreprises à un stade précoce

Pour favoriser l'émergence de nouvelles idées et faciliter l'adoption de solutions recourant à des technologies de rupture dans une industrie fortement réglementée, le gouvernement prévoit soutenir des entreprises en démarrage qui souhaitent développer des solutions innovantes pour les marchés de l'aérospatiale. De plus, il pourra participer à l'actionnariat d'entreprises à un stade précoce qui auront réalisé la démonstration opérationnelle de solutions technologiques ayant des applications potentielles dans le secteur aérospatial. Ces entreprises devront d'abord s'être assurées de l'existence d'un marché avec un client établi.

Recherche précompétitive en partenariat

Le gouvernement continuera de financer le fonctionnement du CRIAQ ainsi que ses projets d'innovation collaborative. Au cours des trois prochaines années, il consacrera 3 M\$ au financement de projets menés par le CRIAQ. Il s'agit du double du financement annuel accordé à cette fin au cours de la période 2016-2021.

Projets collaboratifs de l'aéronef de demain

Dans la mise à jour économique du mois de novembre 2020, le gouvernement a annoncé une mesure pour accélérer la relance économique des secteurs stratégiques. Cette décision a notamment permis de mettre en œuvre le projet mobilisateur Les projets collaboratifs de l'aéronef de demain. Le gouvernement consacrera près de 70 M\$ sur trois ans à la poursuite ou à la mise en œuvre de projets mobilisateurs axés sur des technologies d'avenir s'appliquant au secteur aérospatial ou représentant des occasions d'affaires dans des créneaux porteurs.

Cellule d'intelligence économique et d'accompagnement en matière de développement

Lors de la refonte du mandat d'Investissement Québec en 2020, le gouvernement a confié à un même organisme l'accompagnement financier des entreprises, le soutien à l'exportation et l'attraction des investissements étrangers. Cette formule ne saurait être complète sans l'accès à des informations stratégiques sur les derniers développements technologiques et leurs perspectives d'adoption en lien avec les besoins et les spécificités des marchés de l'aérospatiale. Afin de fournir un éclairage complet à ses partenaires dans les milieux institutionnels et industriels ainsi que dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, le gouvernement mettra en place une cellule d'intelligence en développement technologique, coordonnée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

**« LE GOUVERNEMENT SOUTIENDRA LES ENTREPRISES
DURANT TOUTES LES ÉTAPES DE LEURS PROJETS DE RECHERCHE
ET DÉVELOPPEMENT, DE L'INNOVATION JUSQU'À
LA PRÉCOMMERCIALISATION. »**

Mesure 2

Concrétiser et commercialiser les innovations québécoises

Le Québec se démarque des autres États par sa capacité à concevoir, à développer et à certifier des produits aérospatiaux selon les normes internationales. Cette capacité à concrétiser et à commercialiser les idées novatrices représente un atout majeur par rapport à la concurrence. Le gouvernement entend donc appuyer les projets qui permettront de consolider et de développer cette expertise, qui est susceptible à long terme d'attirer des investissements privés provenant du Québec et d'ailleurs dans le monde.

Appui des projets de tests et d'homologation de nouvelles technologies

L'une des façons pour les entreprises d'accéder à de nouveaux marchés est de mettre au point de nouveaux produits et procédés en s'assurant que ceux-ci sont commercialisables. Les entreprises n'ont toutefois pas nécessairement l'expertise à l'interne pour mener ces nouvelles solutions jusqu'à leur homologation par les autorités réglementaires.

Ainsi, le gouvernement soutiendra financièrement ces projets, dont une partie des frais d'accompagnement engagés par une entreprise qui souhaite développer, homologuer et produire un système aérospatial au Québec. Le travail d'accompagnement pourra être réalisé par un organisme québécois d'approbation de conception reconnu par Transports Canada.

Soutien du développement de capacités en certification aérospatiale

Les entreprises québécoises sont géographiquement éloignées de la majorité des centres publics canadiens de tests et d'homologation de produits aérospatiaux. Or, ces centres publics constituent des moyens intéressants de rétention et d'attraction d'investissements privés.

Le gouvernement appuiera donc le financement d'équipements de tests et d'essais visant l'homologation de technologies propres à l'aéronef de demain. La propulsion électrique, l'hybride électrique, le stockage et la gestion d'énergie, les carburants alternatifs, l'autonomie de vol ainsi que les procédés de fabrication écoperformants ou à haut volume sont les éléments visés par l'homologation.

Ces sommes serviront aussi à soutenir des initiatives, des projets et des études visant la poursuite du progrès en matière de certification de produits aérospatiaux pour lesquels il n'existe pas de normes dans la réglementation aérienne actuelle.

Mesure 3

Propulser les innovations québécoises à l'international

En s'appuyant sur la diplomatie économique, le gouvernement souhaite notamment faciliter l'accès aux prochains programmes aérospatiaux internationaux pour les entreprises ayant développé des solutions novatrices. Un financement est aussi prévu pour la réalisation au Québec de démonstrateurs technologiques de grande envergure et l'intégration des PME québécoises dans les réseaux internationaux d'innovation.

Ententes bilatérales pour participer aux grands projets internationaux

Plusieurs gouvernements prennent part aux décisions des grands acteurs de leur industrie aérospatiale. En s'appuyant sur Investissement Québec International et le réseau des représentations du Québec au Canada et à l'étranger, le gouvernement québécois souhaite établir des ententes bilatérales avec les gouvernements de ces États afin de faciliter l'accès des entreprises québécoises aux prochains programmes aérospatiaux ou aux programmes de recherche et développement que des entreprises étrangères pourraient lancer. Des crédits additionnels pourront être envisagés pour soutenir des entreprises québécoises désireuses de participer à ces grands projets tout en tenant compte du rôle et des responsabilités qui pourraient leur être confiés dans le cadre d'ententes bilatérales.

Financement de démonstrateurs technologiques de grande envergure

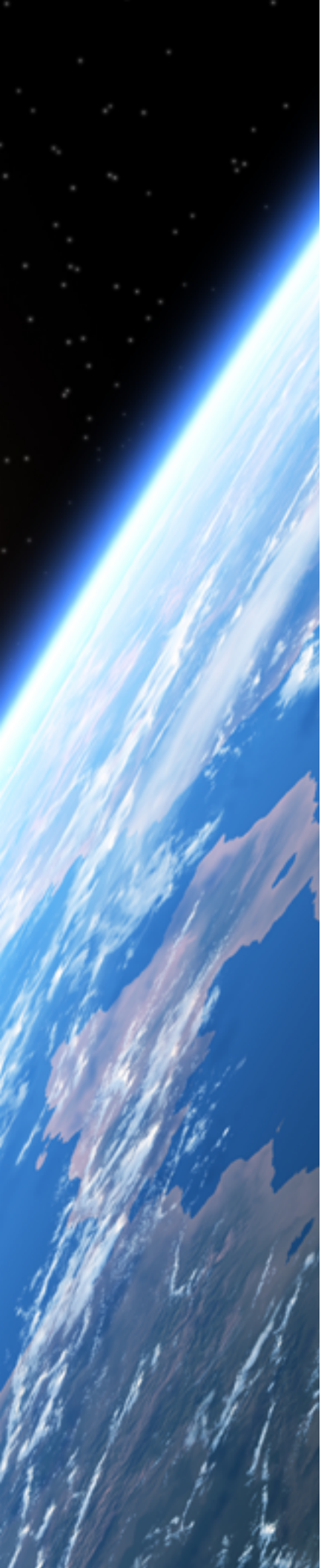
De grandes entreprises établies au Québec mènent certains projets stratégiques et potentiellement structurants. Plusieurs sont des filiales de groupes étrangers ayant des unités commerciales hors Québec avec lesquelles elles entrent en concurrence.

Le gouvernement souhaite aider ces grandes entreprises à conserver leur position de chefs de file mondiaux et favoriser l'obtention de mandats stratégiques d'envergure par les filiales d'entreprises étrangères basées au Québec dans leur groupe. Il prévoit donc appuyer le financement de démonstrateurs technologiques de grande envergure générant des retombées au Québec.

Intégration des PME dans les réseaux internationaux

Les grands pôles économiques, tels que les États-Unis et l'Europe, mettent à la disposition de leur industrie aérospatiale des crédits budgétaires assez élevés pour financer des projets de R-D d'envergure et de qualité. À l'instar de ces États, le gouvernement prévoit intervenir financièrement pour faciliter l'intégration des PME québécoises dans les projets menés par ces réseaux internationaux.





Axe 2

Diversifier l'industrie

La résilience à long terme de l'écosystème aérospatial repose sur sa capacité à innover et à se diversifier dans les segments d'affaires porteurs. Les investissements prévus en innovation contribueront non seulement à la construction des aéronefs de demain, mais aussi à la diversification de l'industrie aérospatiale québécoise.

La pandémie a fait ressortir certains enjeux, tels qu'une trop grande dépendance envers certains marchés et la fragilité des PME. Pour contrer ces effets négatifs, l'industrie doit devenir plus résiliente face aux cycles du secteur. Cela passe, entre autres choses, par une diversification afin de se positionner sur des segments de marché porteurs. À cet égard, le gouvernement accordera un soutien particulier aux projets porteurs dans au moins un de ces trois segments en croissance :

- la sécurité et la défense;
- le domaine spatial;
- les SATP.

Le gouvernement du Québec prévoit soutenir l'industrie dans le renforcement de son tissu industriel en l'aidant à percer de nouveaux marchés en croissance. Dans un environnement d'affaires cyclique, cette diversification permettra d'assurer la robustesse de l'ensemble de l'industrie.

À cette fin, trois mesures sont prévues :

- Attirer les sociétés clés et appuyer les projets stratégiques d'envergure.
- Promouvoir et renforcer les secteurs de la sécurité et de la défense.
- Développer les secteurs des systèmes d'aéronefs télépilotés et des technologies spatiales.

Des interventions d'une valeur de 558 M\$ sur trois ans entraîneront des investissements totaux de plus de 2,1 G\$.

Ces interventions financières incluent un montant d'environ 100 M\$ pour les années 2021-2022 à 2023-2024 en provenance des fonds propres d'Investissement Québec dans des projets d'investissement d'entreprises du secteur aérospatial. Ces sommes viendront bonifier l'effort financier de la SQA.

CRÉDITS SQA 2021-2024	CRÉDITS EXISTANTS 2021-2024	INTERVENTIONS FINANCIÈRES 2021-2024	INVESTISSEMENTS TOTAUX (PUBLICS-PRIVÉS) 2021-2024
23 M\$	152 M\$	558 M\$	2 163 M\$

Mesure 4

Attirer les sociétés clés et appuyer les projets stratégiques d'envergure

Pour diversifier l'écosystème et attirer des entreprises qui viendront bonifier l'offre québécoise, le gouvernement continuera de promouvoir l'industrie aérospatiale québécoise à l'étranger, notamment avec le réseau d'Investissement Québec International. Il compte aussi susciter de nouveaux projets d'investissement dans les filiales stratégiques déjà établies et soutenir la mise en œuvre de projets d'envergure lancés par des sociétés dont le siège social est au Québec.

Appui des projets stratégiques d'envergure

Le gouvernement continuera d'appuyer les projets stratégiques d'envergure réalisés au Québec, que ce soit par de nouvelles entreprises ou par des sociétés déjà établies, des filiales québécoises d'entreprises étrangères ou sous contrôle québécois. Le financement de ces projets sera principalement assuré par le Fonds du développement économique.

Développement des affaires dans les filiales stratégiques

Les filiales stratégiques membres de grands groupes internationaux réalisent une part importante des investissements privés en aérospatiale. Les rationalisations auxquelles elles sont confrontées leur laissent peu de ressources à consacrer au développement des affaires pour l'obtention de nouveaux mandats auprès de leur siège décisionnel. Pour faire face à cette situation, le gouvernement prévoit appuyer les filiales stratégiques :

- dans l'élaboration de plans d'affaires;
- dans le renforcement de leur influence à l'intérieur de leurs groupes respectifs.

Promotion du secteur aérospatial québécois

Une enveloppe budgétaire sera consacrée à la promotion du secteur aérospatial québécois dans les plus importants salons internationaux, notamment à l'occasion de missions ministérielles lors de manifestations internationales (Salon aéronautique de Farnborough, Salon international de l'aéronautique et de l'espace Paris-Le Bourget) ou de missions économiques avec des industriels québécois.

De plus, à la demande de l'industrie, le gouvernement du Québec collaborera à la création d'une image de marque propre aux écosystèmes québécois dans le domaine spatial et celui des SATP. L'objectif consiste à promouvoir à l'international l'expertise et le leadership québécois dans ces deux segments de marché à fort potentiel de croissance.

Mesure 5

Promouvoir et renforcer les secteurs de la sécurité et de la défense

Moins de 7 % des ventes des entreprises du secteur aérospatial québécois sont réalisées dans les marchés de la sécurité et de la défense (S-D). Cette proportion est nettement inférieure au Québec qu'ailleurs dans le monde. Or, il est important de noter que les entreprises ayant le mieux tiré leur épingle du jeu pendant la pandémie de la COVID-19 sont celles dont une portion considérable des activités sont menées dans ces segments de marché, reconnus comme moins vulnérables aux aléas économiques.

Afin de rendre l'industrie aérospatiale québécoise plus résiliente, la SQA vise à favoriser une diversification des marchés, dont ceux de la S-D. Elle facilitera les maillages entre les différents acteurs et suscitera des projets de développement collaboratifs propres à ces domaines.

Un accompagnement est également prévu afin de faciliter l'adoption de solutions québécoises en sécurité publique par des utilisateurs gouvernementaux et paragouvernementaux. Enfin, les PME québécoises seront épaulées pour rendre leurs activités d'exploitation conformes aux préalables des clients de ces marchés et du secteur aérospatial de façon plus générale.

Projets collaboratifs en sécurité et défense

L'une des façons de développer un écosystème en défense et sécurité, c'est de mettre en œuvre des projets de recherche et développement qui impliquent des partenariats entre des entreprises et qui présentent des perspectives de marché intéressantes à long terme. Le gouvernement prévoit donc lancer des projets collaboratifs axés sur la S-D pour favoriser les maillages entre des entreprises qui souhaitent développer leur expertise dans ces secteurs afin d'accéder plus facilement à ces marchés.

Adoption plus facile de solutions québécoises par des utilisateurs gouvernementaux et des organismes publics

Divers ministères et organismes publics peuvent avoir différents besoins nécessitant des technologies développées par l'industrie aérospatiale. Toutefois, les entreprises de l'industrie aérospatiale québécoise et leurs offres de services sont parfois méconnues. Elles proposent une gamme diversifiée de produits et services, tels que des hélicoptères, des avions d'affaires, des SATP et de l'équipement avionique. Elles peuvent également assurer l'entretien et le service. Ces entreprises québécoises pourraient combler des besoins gouvernementaux.

Le gouvernement du Québec souhaite donc rehausser la connaissance mutuelle de l'offre et de la demande. Cette connaissance faciliterait les achats québécois par les ministères et organismes publics concernant les produits et services de l'industrie aérospatiale dans les marchés de la S-D.

Le gouvernement soutiendra des activités organisées par l'industrie qui mettront en relation les clients institutionnels avec de potentiels fournisseurs québécois. L'appui gouvernemental permettra également d'accompagner les entreprises que ces clients institutionnels jugent intéressantes afin de faciliter une première vente.

Conformité aux normes en sécurité et défense

Les PME désireuses d'accéder aux marchés internationaux de la S-D, tels que les États-Unis, doivent mettre en place une infrastructure de cybersécurité robuste afin d'assurer la confidentialité de l'information et du matériel sous leur responsabilité. Afin de faciliter l'accès des PME à ces marchés, le gouvernement assumera une partie des coûts pour la mise en conformité aux normes en S-D.

Mesure 6

Développer les secteurs des systèmes d'aéronefs télépilotes et des technologies spatiales

Le marché des SATP civils et commerciaux sera l'un des domaines où l'industrie aérospatiale connaîtra la plus forte croissance d'ici l'année 2028. En effet, ce marché devrait passer de près de 5 G\$ US en 2019 à près de 14,5 G\$ US en 2028². Le marché du secteur spatial devrait également connaître une croissance soutenue durant la même période. On prévoit qu'il passera en effet de 298 G\$ US en 2019 à 485 G\$ US en 2028³. Ces deux marchés devraient bien résister aux conséquences de la COVID-19.

Afin de tirer pleinement parti de ces occasions d'affaires, le gouvernement a décidé d'accorder un soutien particulier aux projets ciblant ces segments de marché. Il interviendra notamment en soutenant la mise en place de nouvelles capacités d'essais et de tests, puis en appuyant des projets collaboratifs pour permettre à l'industrie aérospatiale québécoise de profiter de ces marchés en forte croissance.

2. Teal Group, *2019 World Civil UAS Market Profile and Forecast*.

3. Euroconsult, *The Space Economy Report 2019*.

Poursuite du développement des capacités du Centre d'excellence sur les drones

Cette mesure vise aussi à rendre plus accessibles certains équipements nécessaires au développement et à la démonstration de SATP ou de systèmes associés aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche québécois. L'objectif consiste aussi à développer une meilleure offre d'accompagnement à cet effet.

Le gouvernement contribuera au développement du Centre d'excellence sur les drones à Alma en investissant notamment dans de nouveaux équipements qui seront mis à la disposition des PME, des grandes entreprises, des universités et des centres de recherche, ainsi qu'en accompagnant des entreprises qui souhaitent profiter de ces installations. Cette initiative permettra de donner un coup de main à plusieurs entreprises intéressées par le secteur des SATP.

Projets collaboratifs en technologies spatiales et en SATP

Afin de favoriser le développement et la démonstration de solutions innovantes dans les secteurs à fort potentiel de croissance du domaine des SATP et de celui des technologies spatiales, le gouvernement lancera des appels de projets de développement collaboratifs et de démonstration dans chacun de ces domaines. Cela permettra de mobiliser plusieurs acteurs des secteurs québécois des SATP, des technologies spatiales et d'autres domaines stratégiques connexes.

**« LE GOUVERNEMENT SOUTIENDRA DES ACTIVITÉS
ORGANISÉES PAR L'INDUSTRIE QUI METTRONT EN RELATION
LES CLIENTS INSTITUTIONNELS AVEC DE POTENTIELS
FOURNISSEURS QUÉBÉCOIS. »**





Axe 3

Renforcer les chaînes de valeur et les propulser à l'international

On ne saurait trop insister sur la robustesse des chaînes d'approvisionnement et l'importance de la main-d'œuvre nécessaire pour transformer les innovations et les nouvelles occasions d'affaires en une hausse des ventes et des exportations, autant dans les marchés matures que dans les segments en croissance. L'accès aux nouvelles occasions d'affaires créées grâce à l'innovation et à la diversification des marchés nécessitera l'adaptation des chaînes de valeur auprès des fournisseurs et des sous-traitants. Cette étape ne serait pas possible sans une main-d'œuvre qualifiée et abondante. De plus, l'amélioration des procédés et de la productivité des entreprises permettra à l'industrie de commercialiser ses produits et ses innovations sur les marchés internationaux.

Le gouvernement prévoit ainsi mettre en œuvre deux mesures :

- Améliorer la performance des entreprises.
- Outiller la main-d'œuvre de demain.

Des interventions d'une valeur de 120 M\$ sur trois ans amèneront des investissements totaux de 418 M\$.

CRÉDITS SQA 2021-2024	CRÉDITS EXISTANTS 2021-2024	INTERVENTIONS FINANCIÈRES 2021-2024	INVESTISSEMENTS TOTAUX (PUBLICS-PRIVÉS) 2021-2024
24 M\$	26 M\$	120 M\$	418 M\$

Mesure 7

Améliorer la performance des entreprises

Afin d'être concurrentielles à l'international, les PME du secteur aérospatial québécois doivent être performantes dans toutes les fonctions d'entreprise. Elles doivent aussi être fortement capitalisées et assez flexibles pour garantir des produits de qualité à un prix compétitif, livrés selon les quantités et les délais prescrits. Cela requiert des investissements continus de la part des PME afin qu'elles maintiennent des standards d'excellence.

Pour optimiser ces investissements, le gouvernement du Québec doit aligner ses objectifs en matière d'exportation et d'attraction des investissements étrangers avec les objectifs des donneurs d'ordres. Pour y parvenir, il prône l'approche « fournisseurs privilégiés ». Cette approche s'appuiera sur les mesures et programmes existants afin d'aider les PME québécoises à répondre aux besoins des chaînes d'approvisionnement exprimés par les grands groupes au Québec et à l'international.

Accompagnement des PME vers une plus grande performance industrielle

Le gouvernement soutiendra des initiatives d'accompagnement des fournisseurs et des sous-traitants des grands groupes industriels vers l'excellence manufacturière. Cela inclut notamment la transformation numérique des entreprises et l'automatisation des moyens de production.

Intégration des PME dans le réseau d'innovation québécois

Afin d'aider les PME québécoises à développer des technologies répondant aux besoins des grands groupes, le gouvernement investira plus de 6 M\$ sur trois ans afin de faciliter l'accès des PME aux services et aux équipements des centres de recherche publics, par l'intermédiaire du Programme innovation – volet 1. Ce programme vise notamment à soutenir des projets d'innovation technologique de manière efficiente et à faciliter l'accès rapide à un ensemble de services et d'équipements qui appuient les projets de recherche appliquée, d'essai, d'expérimentation ou de démonstration. Ce soutien sera apporté grâce au savoir-faire d'un ou de plusieurs centres de recherche publics.

Soutien de l'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales

Des crédits additionnels sont aussi prévus pour le lancement d'appels de projets en innovation afin d'aider des fournisseurs à répondre à des enjeux technologiques soulevés par des donneurs d'ordres. Un financement sera également accordé pour soutenir la commercialisation des innovations.

Aide à l'investissement dans la croissance et la productivité

L'amélioration de la performance passe habituellement par des investissements majeurs dans la croissance et l'amélioration des moyens de production. Pour ce faire, les PME continueront d'avoir la possibilité d'obtenir un appui pour leurs projets de façon générale, en dehors des appels de projets. Diverses options s'offrent à elles, notamment les suivantes :

- Programme ESSOR pour soutenir des projets liés à la productivité et à la numérisation des entreprises.
- Programme innovation pour soutenir le développement de produits et de procédés.
- Programme PME en action pour améliorer la performance opérationnelle des PME.

Fonds de croissance des PME

La taille des PME québécoises constitue un élément majeur pour leur permettre d'accéder aux chaînes de valeur mondiales et ainsi assurer leur croissance à long terme. Les PME doivent donc notamment réaliser des fusions ou des acquisitions, ce qui représente un long processus et exige des ressources importantes.

Ainsi, le gouvernement du Québec appuiera la mise en place d'un fonds d'investissement spécialisé pour soutenir la croissance et consolider les principaux fournisseurs québécois du secteur aérospatial. L'objectif est de transformer des entreprises québécoises en véritables acteurs mondiaux.

Cette initiative visera notamment :

- à améliorer la productivité et les performances des entreprises québécoises;
- à soutenir le développement de produits de niche et de compétences clés;
- à diversifier la clientèle des entreprises québécoises pour qu'elles aient un meilleur accès aux occasions d'affaires à l'international.

Concertation et mobilisation du milieu

Trois organismes clés ont été créés par le gouvernement ou grâce à son appui pour assurer la concertation et la mobilisation du milieu de l'aérospatiale : Aéro Montréal, le CAMAQ et le CRIAQ. Le gouvernement continuera à financer le fonctionnement de ces trois organismes.

Mesure 8

Outiller la main-d'œuvre de demain

Afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre créés à la fois par la croissance du secteur aérospatial et par les nombreux départs à la retraite prévus d'ici cinq ans, le gouvernement appuiera les initiatives permettant à la relève de découvrir les possibilités de carrière en aérospatiale. Les changements technologiques nombreux et rapides obligeront également les entreprises et leur main-d'œuvre à s'adapter, ce qui implique l'acquisition de nouvelles compétences par les travailleurs de ce secteur.

Promotion du secteur auprès de la relève et appui du transfert de connaissances

La pandémie de la COVID-19 a mis à mal l'attraction de main-d'œuvre en aérospatiale, particulièrement chez les jeunes, qui pourraient difficilement voir des perspectives d'emploi dans ce secteur à moyen terme. Afin de susciter à nouveau l'intérêt pour cette industrie, le gouvernement soutiendra des initiatives de promotion des métiers et carrières de même que des initiatives de transfert de connaissances dans l'industrie. Ces projets pourraient s'appuyer sur des solutions innovantes, notamment au moyen d'applications numériques, pour informer la population québécoise au sujet de l'industrie et démontrer que l'aérospatiale est un secteur d'avenir accessible à tous, plus particulièrement aux femmes, et qu'il offre un large éventail de métiers et professions. Les projets pourraient également reposer sur de nouvelles approches afin de faciliter le transfert intergénérationnel.

Table de concertation interministérielle

Les enjeux de la main-d'œuvre touchent à de nombreuses facettes de l'industrie aérospatiale, ce qui a favorisé la multiplication des acteurs désirant offrir des solutions. Cela complique la tâche des industriels pour trouver des initiatives qui répondent à leurs besoins de main-d'œuvre présents et futurs. C'est dans ce contexte que le gouvernement mettra en place une table de concertation interministérielle sur la main-d'œuvre en aérospatiale sous la direction du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cette table regroupera aussi les principaux ministères et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux concernés par les enjeux de relève et de main-d'œuvre en aérospatiale. Parmi ceux-ci, notons :

- le ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- le ministère de l'Éducation;
- le ministère de l'Enseignement supérieur;
- le CAMAQ.

L'objectif de cette table sera d'établir des stratégies gouvernementales propres à l'aérospatiale visant les enjeux de l'attraction de la main-d'œuvre, de la formation initiale et de la formation continue tout au long de la vie professionnelle, dans une perspective d'adéquation entre la formation et le marché du travail, ainsi que le transfert de connaissances.

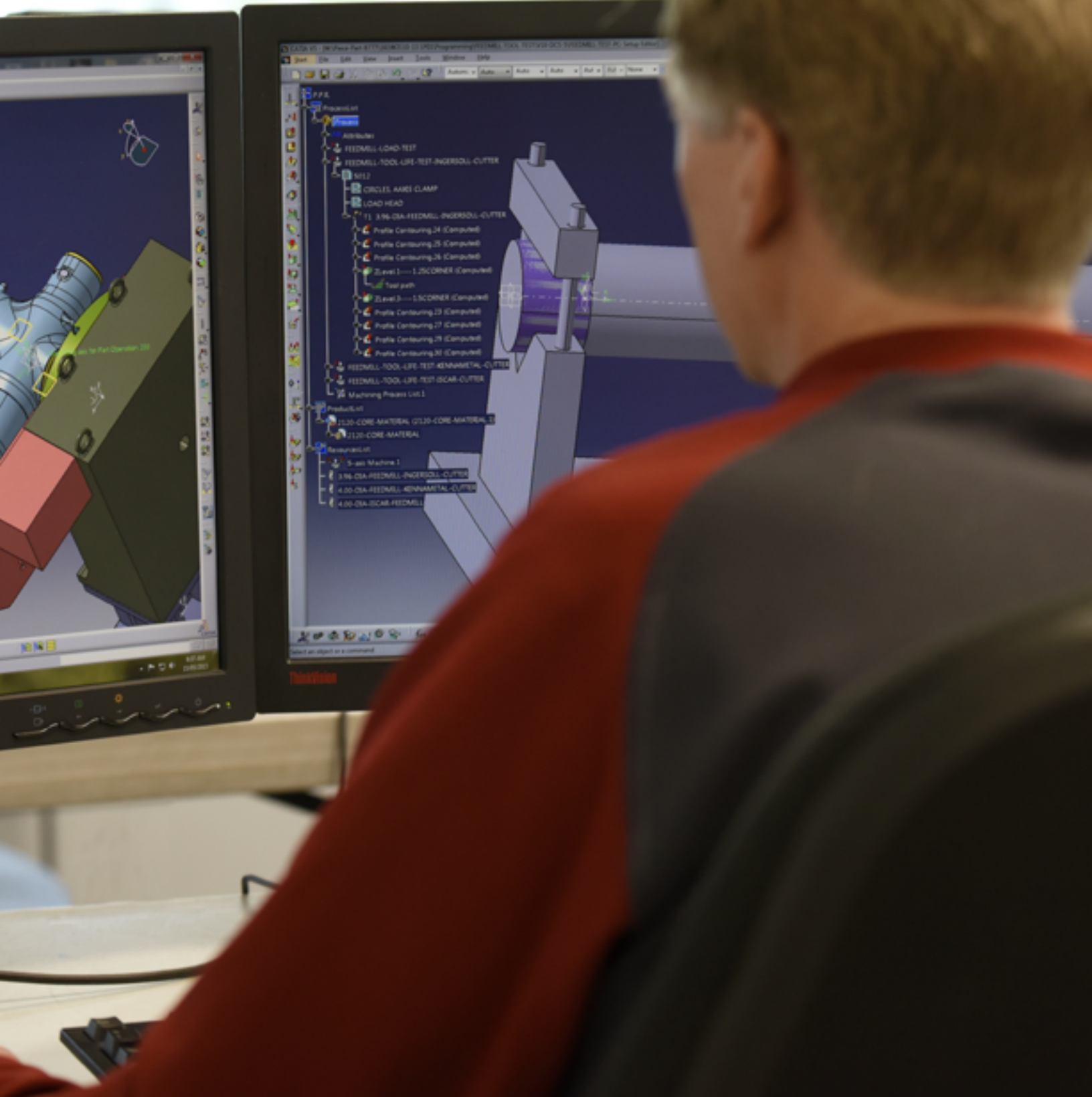
Conclusion

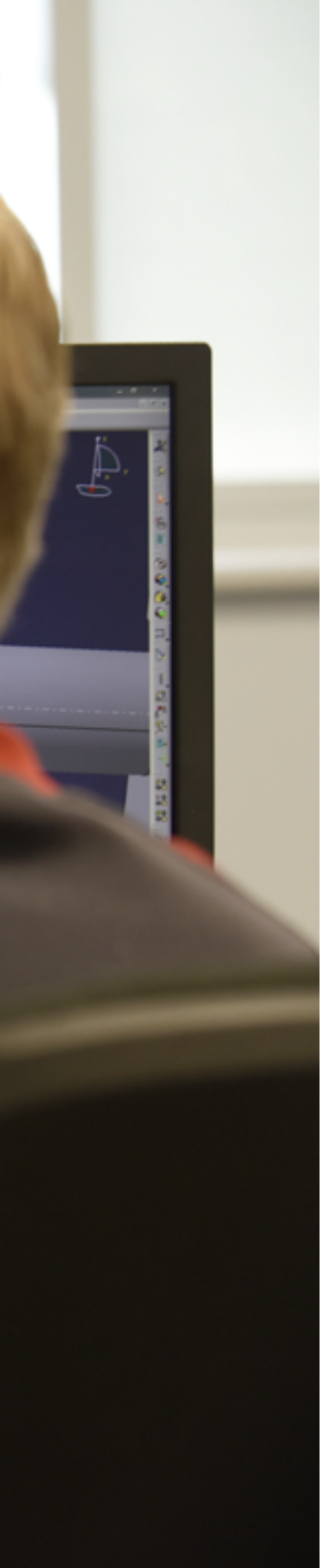
Plus qu'un soutien du gouvernement pour l'industrie aérospatiale québécoise, la SQA est un engagement à long terme avec l'industrie afin de réaliser un projet de société : réunir les régions éloignées et les grands centres urbains par la possibilité, pour les exploitants de flottes, d'offrir un service de transport aérien régional et transfrontalier à un prix concurrentiel grâce à des aéronefs plus écopereformants.

Dotée d'un cadre financier de 334 M\$ pour la période 2021-2024, la SQA comprend des crédits actuels et les crédits budgétaires annoncés dans le budget 2021-2022 qui permettront de soutenir des investissements estimés à près de 2,8 G\$.

CRÉDITS SQA 2021-2024	INTERVENTIONS FINANCIÈRES 2021-2024	INVESTISSEMENTS TOTAUX (PUBLICS-PRIVÉS) 2021-2024
334 M\$	789 M\$	2 807 M\$

**« ... LE GOUVERNEMENT APPUIERA LES INITIATIVES
PERMETTANT À LA RELÈVE DE DÉCOUVRIR LES
POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE EN AÉROSPATIALE. »**





ANNEXE

Cadre financier

La SQA est dotée d'une enveloppe de 334 M\$ sur trois ans. Durant la même période, les entreprises du secteur pourront également bénéficier d'interventions financières estimées à 517 M\$, financées à même les crédits du Fonds du développement économique du Québec, et à 100 M\$ provenant des fonds propres d'Investissement Québec.

	NOUVEAUX CRÉDITS				CRÉDITS ACTUELS
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	TOTAL 3 ANS	TOTAL 3 ANS
Axe 1 Concevoir l'aérospatiale de demain grâce à l'innovation	6,6	20,7	20,7	47,9	61,1
Mesure 1 Concevoir au Québec les aéronefs et les technologies spatiales de demain	1,6	11,5	11,5	24,5	53,1
Mesure 2 Concrétiser et commercialiser les innovations québécoises	1	5,2	5,2	11,4	5
Mesure 3 Propulser les innovations québécoises à l'international	4	4	4	12	3
Axe 2 Diversifier l'industrie	1,3	11	11	23,3	151,7
Mesure 4 Attirer les sociétés clés et appuyer les projets stratégiques d'envergure	0,2	0,4	0,4	1	141,7
Mesure 5 Promouvoir et renforcer les secteurs de la sécurité et de la défense	1,1	4,6	4,6	10,3	3,5
Mesure 6 Développer les secteurs des systèmes d'aéronefs télépilotes et des technologies spatiales	0	6	6	12	6,5
Axe 3 Renforcer les chaînes de valeur et les propulser à l'international	7,1	8,4	8,4	23,8	26,3
Mesure 7 Améliorer la performance des entreprises	6,8	8,1	8,1	22,9	26,3
Mesure 8 Outiller la main-d'œuvre de demain	0,3	0,3	0,3	0,9	0
Totaux (M\$)	15	40	40	95	239

* À noter que l'ensemble des données ont été arrondies au dixième près.

	IMPACT BUDGÉTAIRE	INTERVENTIONS	INVESTISSEMENTS PUBLICS-PRIVÉS
	TOTAL 3 ANS	TOTAL 3 ANS	TOTAL 3 ANS
Axe 1 Concevoir l'aérospatiale de demain grâce à l'innovation	109	111	225,4
Mesure 1 Concevoir au Québec les aéronefs et les technologies spatiales de demain	77,6	79,6	162,6
Mesure 2 Concrétiser et commercialiser les innovations québécoises	16,4	16,4	32,8
Mesure 3 Propulser les innovations québécoises à l'international	15	15	30
Axe 2 Diversifier l'industrie	175	558,3	2 163,3
Mesure 4 Attirer les sociétés clés et appuyer les projets stratégiques d'envergure	142,7	526	2 101,4
Mesure 5 Promouvoir et renforcer les secteurs de la sécurité et de la défense	13,8	13,8	24,9
Mesure 6 Développer les secteurs des systèmes d'aéronefs télépilotés et des technologies spatiales	18,5	18,5	37
Axe 3 Renforcer les chaînes de valeur et les propulser à l'international	50,1	120,1	418,3
Mesure 7 Améliorer la performance des entreprises	49,2	119,2	417,4
Mesure 8 Outiller la main-d'œuvre de demain	0,9	0,9	0,9
Totaux (M\$)	334	789,3	2 807

